

APPEL A CANDIDATURES 2020

Soutien pour la formation à la recherche fondamentale et translationnelle en Cancérologie

L'ITMO Cancer de l'Alliance nationale pour les sciences de la VIE et de la SANTé (AVIESAN) réalise la programmation scientifique de cet Appel à Candidatures.

L'Inserm réalise sa mise en œuvre opérationnelle.

Soumission en ligne : <https://eva3-accueil.inserm.fr/sites/eva/appels-a-projets/pca/Pages/pcaftr.aspx>

Date limite : **30 Janvier 2020, 17h**

Contact : cancerinserm.frft@inserm.fr

SOMMAIRE

1. Contexte et objectifs de l'appel à Candidatures	3
2. Champs de l'appel à candidatures et modalités de participation.....	3
3. Critères d'éligibilité et d'évaluation des projets.....	4
3.1 Critères d'éligibilité.....	4
3.2 Critères d'évaluation	5
4. Calendrier de l'appel à projets.....	5
5. Caractéristiques générales du financement	6
Rapports scientifiques et financiers	6
5.1 Rapports scientifiques	6
5.2 Rapport financier.....	7
6. Modalités de soumission	7
6.1 Dossier de candidature.....	7
6.2 Procédure de soumission électronique.....	8
7. Publication des résultats.....	8
8. Publication – Communications des résultats des travaux.....	8
8.1 Publications	8
8.2 Diffusion d'un résumé du Projet	9
9. Contacts	9

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURES

La formation à la recherche des jeunes clinicien.ne.s est un enjeu important afin de traduire le plus efficacement possible pour les patients les avancées de la recherche fondamentale et mener des études au lit du patient.

En effet, la recherche fondamentale, comme la recherche translationnelle, font avancer à un rythme soutenu, ces dernières années, les connaissances dans le domaine du cancer et il est nécessaire de s'assurer de la mise en œuvre optimale des connaissances les plus récentes dans la pratique médicale en promouvant un continuum entre recherche cognitive et recherche clinique. Pour cela, la formation à la démarche scientifique est indispensable.

Le présent appel à candidatures a pour ambitions de favoriser le flux bi-directionnel des connaissances entre la recherche académique et la pratique clinique, permettre une intégration plus rapide et efficace des avancées de la science par les futur.e.s praticien.ne.s et concourir à la modification des pratiques cliniques. Ces objectifs de formation s'inscrivent dans un parcours d'alternance recherche clinique/recherche d'amont.

L'appel s'adresse à des médecins, pharmacien.ne.s, odontologistes et vétérinaires, diplômé.e.s ou en fin de formation, souhaitant interrompre leur carrière médicale afin de **compléter leur formation en se consacrant à la recherche à temps plein** pour acquérir les connaissances et la méthodologie de la recherche fondamentale et/ou translationnelle. Les projets ouverts sur l'interdisciplinarité feront l'objet d'une attention particulière.

La programmation scientifique de cet appel à projets est réalisée par l'ITMO Cancer d'Aviesan. La gestion opérationnelle est effectuée par l'Inserm.

2. CHAMPS DE L'APPEL À CANDIDATURES ET MODALITES DE PARTICIPATION

Le présent appel à candidatures couvre tous les champs de la recherche fondamentale et/ou translationnelle en cancérologie. Les candidats peuvent proposer tout projet dans ces domaines sous la direction d'un responsable de projet ou d'un directeur de master ou de thèse. Les projets en oncologie à l'interface avec d'autres disciplines (physique, mathématiques, chimie, informatique, ...) sont possibles.

Les formations concernées sont :

- Master Recherche
- Doctorat
- Post-doctorat en France ou à l'étranger

Cet appel à candidatures s'adresse aux :

- Etudiant.e.s en médecine, en pharmacie, en odontologie ou en écoles vétérinaires souhaitant effectuer un **Master Recherche** en France pour une durée de **12 mois**
- Etudiant.e.s ou jeunes médecins, pharmacien.ne.s, odontologistes ou vétérinaires désireux et désireuses d'effectuer un **doctorat en sciences** en France pour une durée de **36 mois maximum**
- Jeunes médecins, pharmacien.ne.s, odontologistes ou vétérinaires désireux et désireuses

d'effectuer un **post-doctorat en sciences** en France (durée **24 mois**) ou à l'étranger (durée **12 mois**).

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

3.1 Critères d'éligibilité

D'une manière générale :

- Le laboratoire d'accueil doit être clairement identifié. Dans le cas d'un laboratoire d'accueil en France, il doit être reconnu par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (CHU, Université, Inserm, CNRS, CEA, école vétérinaire, INRA...). Il doit faire preuve d'expérience dans le domaine concerné et doit pouvoir assurer l'encadrement du/de la candidat.e.
- Le dossier de candidature doit être dûment complété et comprendre tous les documents demandés (voir §6). Il doit être dûment signé par l'Organisme Gestionnaire du financement en sa qualité d'employeur du/de la candidat.e, par le/la candidat.e et par le/la directeur.trice du laboratoire d'accueil
- Le dossier et les documents annexes doivent être déposés sous format électronique, dans les délais indiqués dans le §6
- Pour apprécier l'éligibilité de leur candidature, les candidat.e.s devront fournir la copie du diplôme requis ou une attestation d'obtention du diplôme requis de l'établissement
- Attention : les candidat.e.s pour un Master 2 ou doctorant.e.s devront justifier de leur inscription à un Master Recherche ou à une école doctorale¹

Eligibilité pour les Médecins, les Odontologistes, les Pharmaciens (Internat ou Industrie) :

- Pour les candidat.e.s à un Master Recherche : être titulaire² d'un Master 1
- Pour les candidat.e.s souhaitant effectuer une thèse de sciences : être titulaire^{Erreur ! Signet non défini.} d'un Master Recherche et avoir soumis un dossier à au moins une école doctorale en France
- Pour les candidat.e.s souhaitant effectuer un post-doctorat en sciences : être titulaire² d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans

Eligibilité pour les Vétérinaires :

- Pour les candidat.e.s à un Master Recherche : être titulaire^{Erreur ! Signet non défini.} d'un Master 1

¹ Art 3 « le/la président.e ou le/la directeur.trice de l'établissement recrute le/la doctorant.e contractuel.le par contrat d'une durée de trois ans, sur proposition du/de la directeur.trice de l'école doctorale, après avis du/de la directeur.trice de thèse et du/de la directeur.trice d'unité ou équipe de recherche concernée

² Être titulaire du diplôme requis au plus tard à la date de la prise de fonction. Une attestation d'inscription dans la formation délivrant le diplôme est alors exigée.

- Pour les candidat.e.s souhaitant effectuer une thèse de sciences : être titulaire^{Erreur ! Signet non défini.} d'un Master Recherche ou d'un DEFV (Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaire) et avoir soumis un dossier à au moins une école doctorale en France
- Pour les candidat.e.s souhaitant effectuer un post-doctorat en sciences : être titulaire² d'un doctorat en sciences depuis moins de 3 ans.

3.2 Critères d'évaluation

Les candidatures répondant à l'ensemble des critères d'éligibilités seront évaluées sur dossier par le comité d'évaluation.

Les candidat.e.s à un doctorat et à un post-doctorat pourront être auditionné.e.s par le comité d'évaluation.

Les critères d'évaluation porteront sur :

- **Candidat.e :**
 - Parcours médical et scientifique, qualité des publications (en fonction de l'avancement dans la carrière) et motivations du candidat.e,
 - Projet de carrière.
- **Intérêt et qualité scientifique du Projet :**
 - Pertinence et originalité du Projet, inscription dans une démarche de recherche,
 - Positionnement du Projet dans le contexte scientifique national et international,
 - Qualité scientifique et faisabilité,
 - L'ouverture interdisciplinaire des Projets fera l'objet d'une attention toute particulière.
- **Laboratoire et équipe d'accueil**
 - Qualité scientifique du laboratoire d'accueil ;
 - Encadrement des jeunes chercheurs et chercheuses,
 - Qualité de l'encadrant.e, évaluée notamment par la qualité des travaux réalisés et sa capacité à encadrer.

4. CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS

Date de publication de l'appel à candidatures	12 Novembre 2019
Ouverture du site de soumission des candidatures	12 Décembre 2019
Date limite de soumission électronique du dossier complet de candidature	30 Janvier 2020, 17h
Date prévisionnelle de réunion du comité d'évaluation	Fin-Avril 2020
Date prévisionnelle de publication des résultats ³	Mi-Mai 2020

³ Les résultats seront affichés sur le site EVA de l'Inserm : <https://www.eva3.inserm.fr> et le site de l'ITMO Cancer d'Aviesan.

5. CARACTERISTIQUES GENERALES DU FINANCEMENT

- Le soutien financier **est** exclusivement destiné à des coûts de personnel. Il sera versé directement à l'Organisme Gestionnaire en sa qualité d'employeur qui mettra en place, sous sa responsabilité, le contrat de travail du/de la lauréat.e.
Le montant total, toutes charges incluses, de la rémunération proposée devra être déterminé au regard du profil et du parcours individuel du/de la lauréat.e (thèse d'exercice, DES...) et selon les règles de rémunération applicables au sein de l'Organisme Gestionnaire. Aucun frais de gestion n'est autorisé.
- La date de démarrage des contrats sera uniquement fixée entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre 2020.
- L'Organisme Gestionnaire ne pourra pas recevoir d'autres aides, de l'Inserm ou d'un autre financeur, destinées à financer la rémunération du Lauréat.e, que celle accordée par le présent AAC.
- Dans le cas des lauréat.e.s visant un Master 2 : le soutien financier sera obligatoirement versé à un Organisme Gestionnaire français. L'Organisme Gestionnaire devra fournir une lettre de soutien de la direction du Master 2, certifiant la validation des prérequis, l'adéquation du Projet de recherche et du laboratoire de recherche avec le Master 2 concerné.
- Dans le cas des lauréat.e.s visant un doctorat : le soutien financier sera obligatoirement versé à un Organisme Gestionnaire français. L'Organisme Gestionnaire devra fournir une lettre de soutien de l'école doctorale, certifiant la validation des prérequis, l'adéquation du Projet de recherche et du laboratoire de recherche avec l'école doctorale.

La rémunération des candidats à un stage post-doctoral à l'étranger est plafonnée à 75 000 € incluant toutes les charges et couvertures sociales pour la durée du financement.

Rapports scientifiques et financiers

Les rapports doivent impérativement être rédigés en langue française.

5.1 Rapports scientifiques

Le/la lauréat.e adresse des comptes rendus selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide.

Leur transmission suit le calendrier suivant :

- Un rapport à mi-parcours du Projet pour les thèses excédant une durée de 12 mois,
- Un rapport final au plus tard 4 mois après la fin du Projet.

La non-production des rapports scientifiques intermédiaires ou finaux entraîne le reversement de la totalité des sommes versées par l'Inserm.

L'évaluation scientifique des rapports intermédiaires et finaux peut conduire l'Inserm à solliciter des informations complémentaires, à suspendre ou à mettre fin au soutien financier accordé en cas de non-respect du Projet ou d'utilisation du financement pour un autre Projet.

5.2 Rapport financier

- Le rapport financier est établi selon les modalités définies dans l'Acte attributif d'aide et le présent Règlement ; il présente les dépenses mandatées pendant la durée du Projet.
- Les Organismes Gestionnaires remettent un rapport financier final au plus tard 4 mois après la fin du Projet.
- Le rapport financier est signé par la personne habilitée à certifier les dépenses au sein de l'Organisme Gestionnaire.
- Ils sont transmis en même temps que le rapport scientifique final à l'Inserm par l'Organisme Gestionnaire de la subvention.
- A l'issue du Projet, en cas de reliquat constaté sur les sommes versées par l'Inserm, le reliquat sera reversé par l'Organisme Gestionnaire à l'Inserm.

6. MODALITÉS DE SOUMISSION

La soumission de votre dossier de candidature comporte **2 étapes obligatoires** :

1- Inscription sur le site EVA3 de l'Inserm

2- Soumission du dossier de candidature en ligne



Aucun dossier papier n'est demandé.

6.1 Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des éléments requis et nécessaires à l'évaluation scientifique, technique et financière du Projet.



Pour les demandes de **post-doctorat à l'étranger**, la demande devra être rédigée **en anglais**.

La liste des documents obligatoires :

- Le formulaire complété,
- Le curriculum vitae du/de la candidat.e
- L'attestation du diplôme,
- Le curriculum vitae de l'encadrant.e avec la liste complète des publications (selon le modèle fourni) et une lettre s'engageant à accompagner et suivre le Projet de recherche en déclinant les étapes du travail à réaliser,
- La lettre du/de la directeur.trice du laboratoire d'accueil soulignant son engagement à suivre le/la candidat.e,
- Le Projet scientifique,
- L'organigramme de l'équipe d'accueil et son positionnement au sein de l'unité,
- Une lettre de recommandation
 - Du/de la **directeur.trice de stage de M2** pour une demande de financement de doctorat
 - ou du/de la **directeur.trice de thèse** pour la demande de post-doctorat qui sera envoyée directement par son auteur.e par mail uniquement (cancerinserm.frft@inserm.fr)



- Si plusieurs demandes émanent de la même unité ou du même institut, une lettre de la directrice ou du directeur de la structure avec un **classement argumenté des demandes (à envoyer directement à cancerinser.frft@inserm.fr)**
- Un.e même encadrant.e **ne peut pas présenter plusieurs candidat.e.s** la même année.
- L'attestation de l'Organisme Gestionnaire signée et tamponnée
- Le RIB de l'Organisme Gestionnaire



Tout dossier incomplet sera considéré comme non recevable.

6.2 Procédure de soumission électronique

Site Web: <https://sp2013.inserm.fr/sites/eva/appels-a-projets/pca/Pages/default.aspx>

Cette procédure de soumission, à partir du site EVA3 de l'Inserm, comprend :

- L'identification du/de la candidat/e (nom, prénom et email) permettant la réception d'un code utilisateur et d'un mot de passe donnant accès à un espace personnel sécurisé sur EVA,
- La partie administrative à compléter en ligne,
- Le dépôt par téléchargement des documents demandés (voir paragraphe ci-dessus).

Date limite de soumission : 30 Janvier 2020, 17h

Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite de clôture de l'appel pour soumettre sa proposition de projet.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS

La liste des projets financés sera publiée sur le site Internet EVA3 de l'Inserm et sur le site de l'ITMO Cancer d'Aviesan. Les résultats seront communiqués par écrit aux Lauréat.e. et à leurs encadrant.e.s.

8. PUBLICATION – COMMUNICATIONS DES RESULTATS DES TRAVAUX

8.1 Publications

Toutes les publications issues du Projet de recherche font mention du soutien financier selon ces termes :

« Avec le soutien financier de l'ITMO Cancer d'Aviesan sur des fonds gérés par l'Inserm »

Pour les publications en anglais :

«With financial support from ITMO Cancer of Aviesan on funds administered by Inserm»

Ces publications sont transmises à l'Inserm (cancerinserm.frft@inserm.fr) et l'ITMO Cancer d'Aviesan pour information, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les cinq (5) jours suivant la publication.

8.2 Diffusion d'un résumé du Projet

Le/la Lauréat.e autorise la diffusion, des résumés en anglais et en français du Projet contenu dans le dossier de candidature. Le texte sera envoyé par courrier électronique, avant toute diffusion, au/à la Lauréat.e pour validation de son contenu. A défaut de réponse dans les 45 jours de cet envoi, la validation sera réputée acquise.

9. CONTACTS

Pour toute information, vous pouvez contacter :

- pour les aspects scientifiques et techniques : cancerinserm.frft@inserm.fr
- pour les aspects administratifs et financiers : cancer2020.daf@inserm.fr
- pour les questions relatives à la soumission électronique : eva@inserm.fr

Un guide du/de la candidat/e est disponible sur le site EVA3, n'hésitez pas à le consulter.